

14ème législature

Question N° : 15310	De M. Jean-François Mancel (Union pour un Mouvement Populaire - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Agriculture, agroalimentaire et forêt
Rubrique > animaux	Tête d'analyse >éléphants	Analyse > tuberculose. euthanasie. alternatives.
Question publiée au JO le : 15/01/2013 Date de changement d'attribution : 29/01/2013 Question retirée le : 29/01/2013 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la décision du préfet du Rhône de procéder à l'euthanasie de deux éléphants, appartenant au cirque Pinder, hébergés par la municipalité de Lyon au parc de la Tête d'Or, pour cause de tuberculose. Cette décision a soulevé l'émoi de très nombreuses personnes. Il souhaiterait savoir si toutes les expertises nécessaires ont bien été faites, si les deux éléphants constituent alors un réel danger pour l'homme et s'il n'existe pas une solution permettant d'éviter la mise à mort des pachydermes.